

# Temps d'activités périscolaires du soir

## École élémentaire Jean Jaurès

Ce calendrier est donné à titre indicatif, il peut être amené à changer selon le nombre d'enfants inscrits. Ils sont orientés vers l'activité de leur choix en fonction des places disponibles.

La priorité est donnée aux enfants inscrits tous les soirs à l'accueil périscolaire.

### Jouer avec les mots et les chiffres

Les enfants vont découvrir divers jeux de lettres, de chiffres de différentes façons. Ils auront l'occasion de s'exprimer au travers d'un atelier théâtre.

Horaires	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
15h30 / 16h30	<b>Répartition des groupes, goûter et temps libre</b>			
16h30 / 17h30	<b>Atelier créatif</b> <i>Animateurs</i>	<b>Création musicale</b> <i>Ecole de musique et de danse</i>	<b>Pratique instrumentale</b> <i>Taille Vent</i>	<b>Jeux de société</b> (jeux de chiffres et de lettres) <i>Animateurs</i>
	<b>Education sportive</b> <i>Direction des sports</i>	<b>Activités libres</b> <i>Animateurs</i>	<b>Théâtre des enfants</b> <i>Animateurs</i>	<b>Activités libres</b> <i>Animateurs</i>
17h30 / 18h30	<b>Grands jeux de mots ou de chiffres</b> (Scrabble, Taboo...) <i>Animateurs</i>	<b>Parlons de nous</b> <i>Animateurs</i>	<b>Activités libres</b> <i>Animateurs</i>	<b>Atelier manuel</b> <i>animateurs</i>
		<b>Théâtre des enfants</b> <i>Animateurs</i>	<b>Activités libres</b> <i>Animateurs</i>	<b>Education sportive</b> <i>Direction des sports</i>

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous joindre la programmation des activités périscolaires du soir qui se déroulent dans les écoles de vos enfants de 15h30 à 18h30.

Comme vous pouvez le voir, la Ville poursuit ses engagements dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs, en proposant des activités culturelles, sportives et pédagogiques de qualité et en déployant d'importants moyens pour contribuer à l'épanouissement de vos enfants.

Afin de répondre aux objectifs fixés dans le cadre du Projet éducatif de territoire, les activités du soir se distinguent à plusieurs niveaux :

- un **thème principal** inscrit dans un projet périscolaire propre à chaque école et décliné sur plusieurs séances par semaine. Ces séances sont animées par nos équipes d'animation ou des partenaires extérieurs ;
- des **ateliers dits « essentiels »** qui permettent d'agir auprès des enfants sur leur comportement (ateliers de relaxation), sur la compréhension (ateliers d'écriture, de lecture ou de logique), sur l'éveil culturel et « le vivre ensemble » (jeux collectifs) ;
- des **activités d'expression artistique** ou sportive menées principalement par des prestataires extérieurs ;
- des **temps libres**, des temps d'échanges ou de décompression.

Ces différents ateliers se retrouvent sur l'ensemble des 30 accueils périscolaires du midi ou du soir.

Sur l'école élémentaire JAURES voici le résumé du projet périscolaire :

**Thème principal : « JOUER AVEC LES MOTS ET LES CHIFFRES »**

Le projet périscolaire est dans la continuité du projet d'école :

- Développer la réflexion et le vocabulaire : les enfants lors de séances de jeu de société (prince de mot tordu, scrabble, foli mots, etc...) vont pouvoir jouer avec les mots et les chiffres.
- Favoriser l'entraide et l'esprit de groupe : des grands jeux de lettres et de chiffre (chiffres et les lettres, crayon fou, taboo) seront organisés fréquemment afin de permettre aux enfants de jouer ensemble. Il y aura aussi des séances de théâtre ou les enfants vont écrire et jouer une petite pièce de théâtre avec les animateurs.
- Apprendre en jouant de façon ludique : un groupe de 10 enfants participeront à l'atelier « création musicale » à l'EMD tous les mardis, cet atelier consiste à créer un morceau de musique avec les enfants en utilisant divers instruments, mais aussi à écrire les paroles de leur chanson.
- Partager des moments d'échange comme le goûter, des temps paroles, des temps d'activités libres où ils pourront choisir avec qui jouer et à quel jeu.

Le temps périscolaire, c'est aussi l'accompagnement éducatif mené par les équipes enseignantes et les clubs coups de pouce organisés par le service de la réussite éducative.

Les équipes de la direction de l'éducation et de l'enfance se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

**Jeanine Mary**

Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation,  
la Petite enfance, l'Enfance et la Politique  
familiale